

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

---

Ministère de la transition écologique  
et solidaire  
Transports

---

**Direction des infrastructures de transport**

K00

**Décision du 11 décembre 2018**  
**relative à l'approbation de la modification du schéma directeur de signalisation de**  
**l'autoroute A4 (hors Ile-de-France)**

NOR : TRAT1821796S

*(Texte non paru au journal officiel)*

**La ministre auprès du ministre d'Etat, ministre de la transition écologique et solidaire, chargée des transports,**

Vu le code de la route, notamment ses articles L.411-6 et R. 411-25 ;

Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière du 22 octobre 1963 modifiée, notamment ses articles 80 et 81 ;

Vu l'arrêté du 24 novembre 1967 modifié relatif à la signalisation des autoroutes et des routes ;

Vu l'arrêté du 28 novembre 1994 modifié relatif à la liste des pôles verts et aux liaisons vertes, notamment son article 2 ;

Vu la note du 18 mai 2017 relative aux procédures d'élaboration, d'instruction et d'approbation des schémas directeurs de signalisation de direction et des projets de définition de signalisation ;

Vu la demande du 1<sup>er</sup> septembre 2017 de la société SANEF relative à l'approbation de la modification du schéma directeur de signalisation de l'autoroute A4 (hors Ile-de-France) ;

Vu l'avis de l'inspecteur général routes du 10 janvier 2018;

Vu la réunion interservices du 28 mars 2018.

**Décide :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Est approuvée la modification du schéma directeur de signalisation de l'autoroute A4 (hors Ile-de-France), figurant à l'annexe de la présente décision.

## **Article 2**

La présente décision sera notifiée au préfet coordonnateur des itinéraires routiers Est et au président de la société SANEF, qui sont chargés chacun pour ce qui le concerne de son exécution.

## **Article 3**

La présente décision sera publiée au *bulletin officiel* du ministère de la transition écologique et solidaire.

Fait le, 11 décembre 2018

La ministre auprès du ministre d'Etat, ministre  
de la transition écologique et solidaire, chargée  
des transports

Pour la ministre et par délégation :

La directrice des infrastructures de transport,

**Signé**

Sandrine CHINZI